

féodaux ; c'est Versailleux où, suivant Dunod, dans son *Histoire de Bourgogne*, le malheureux Sigismond, après avoir été vaincu par Clodomir, se réfugia sous des habits monastiques, et où il fut saisi, et plus tard précipité dans un puits à Saint-Péravi-la-Colombe, suivant les uns, et, suivant d'autres, dans la ville de Lagnieu. C'était en l'année 523 de notre ère.

Le premier titre connu, qui renferme des stipulations directes concernant Chalamont, est un acte de 1132 (1), par lequel Pierre le vénérable, de Cluny, cède à Hismio, troisième abbé d'Ambronay, tous les droits qu'il possédait sur les chapelle et paroisse de Chalamont, en échange de tous les droits qu'avait lui-même l'abbé d'Ambronay à Prins en Bresse. Cet échange, pour le dire en passant, explique comment, en 1789, c'est-à-dire plus de six cents ans après, l'abbé d'Ambronay jouissait encore du droit de nommer à la cure de Chalamont.

Après le titre de 1132, le premier document historique dans lequel Chalamont soit mentionné, est une *Relation du transport, fait en l'année 1158, du corps de SAINT TAURIN*, extraite du *Cartulaire des Bénédictins de Gigny* ; relation par laquelle on apprend que « lorsque le Saint approcha de la

s'ils s'en détournent. Mais elle n'a point eu cette pénible mission, et le rapport qu'on a fait de leur conduite a prouvé l'excellence du choix. Toutefois, si le nombre de ces médailles était plus limité, ce serait le moyen d'en augmenter le prix.

Les résultats d'une pareille institution devaient être grands. Ils n'ont pas trompé les espérances. Honneur à ceux qui en ont eu la pensée !

Nous reproduisons ici la notice historique sur Chalamont, par M. Valentin Smith ; notice dans laquelle il présente chacun des faits particuliers de cette ville, en les rattachant le plus souvent à l'histoire générale de notre pays.

Après la lecture de cette notice, M. Valentin Smith a été nommé l'un des membres chargés de représenter l'arrondissement de Trévoux au congrès central d'agriculture.